Tribunes publiées dans le Journal n°153

Patricia Bour
Majorité municipale
Au nom de la majorité municipale
Depuis 2014, la Municipalité s'est engagée dans une remarquable entreprise de développement urbain, conciliant modernisation et revégétalisation. L'année 2022 ne fera pas exception à notre mobilisation pour le cadre et la qualité de vie des Blanc-Mesnilois. Trois projets majeurs rythmeront l'année et feront bouger notre Ville !

La rénovation des Tilleuls apportera esthétisme, sécurité et mixité sociale : un travail conjoint avec l'État et les services de police nous permettra de mettre en oeuvre un projet pour verdir et désenclaver le quartier, avec la création de nouveaux équipements. Il s'agit aussi de garantir qu'au Blanc-Mesnil, il n'existe pas de zone de non-droit ou de territoire abandonné : les habitants de ce secteur méritent la tranquillité à laquelle ils aspirent.

La rénovation du centre-ville renforcera en parallèle l'esprit village, avec l'arrivée prochaine de commerces comme Monoprix qui témoigne d'une attractivité retrouvée à l'égard des boutiques comme des familles. Ces dernières pourront flâner autour de rues revégétalisées.

En outre, les travaux prévus dans la zone d'activité de La Molette aboutiront à la création d'un véritable poumon urbain, qui prouvera aux sceptiques que verdir et bâtir ne sont pas inconciliable. En effet, un parc de sept hectares viendra ravir les promeneurs comme les sportifs, tandis que de nouveaux logements de standing, entourés d'espaces verts, répondront aux besoins grandissants d'hébergement. Enfin, une galerie commerçante à ciel ouvert et un food-court feront leur apparition, dans la halle Eiffel réaménagée, à proximité du futur campus trilingue et de la nouvelle résidence pour seniors. Un projet global, au service de tous. Du Nord au Sud, la municipalité s'engage pour l'embellissement, la valorisation et la sûreté de nos quartiers.

Didier Mignot
« Blanc-Mesnil à venir »
Président du groupe Blanc-Mesnil à venir
Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2022. Le minimum que doivent les élus à leurs électeurs, c'est la transparence sur leurs choix, à défaut de démocratie réelle. D'autant plus quand on est élu avec seulement 20 % des électeurs inscrits et que la compétence urbanisme, entre autres, a été transférée au territoire « Terres d'envol ». Nous voulons moins d'affiches « Joyeux Noël » avec le portrait d'un ancien maire et davantage de concertation sur les projets de la ville. De grands projets urbains se trament au Blanc-Mesnil sans que la population, ni même le conseil municipal n'en sachent rien.

Cela vaut pour le centre ville, où une réunion d'information ne peut remplacer une réelle concertation, comme pour le programme de rénovation urbaine des quartiers nord-Tilleuls dont les habitants ne sont pas informés de l'évolution du projet.

Idem pour la partie sud de la ville qui voit les immeubles pousser comme des champignons, et plus inquiétant encore, pour l'ex-zone industrielle de La Molette dans laquelle une nouvelle ZAC est créée avec un vaste périmètre incluant la cité Timbaud et la construction à terme de près de 6000 logements ! Quand va t'on arrêter la démesure et ses conséquences néfastes à notre qualité de vie ?

Faire évoluer la ville, répondre aux besoins des habitants, oui ! Mais il faut les associer aux décisions. C'est d'abord avec les Blanc-Mesnilois qu'il faut travailler à l'avenir, et pas avec les promoteurs immobiliers qui gouvernent désormais notre ville.

Contact : bmavenir@gmail.com